INITIALES DU MAIRE
MC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 4 MAI 2021, À 19H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Jean-Marc Bélanger, Gaétan St-Jean et Chantal Mélançon, Nicole Therrien, Nancy Gosselin et Michel Cliche, maire.

Est aussi présente : Stéphanie Côté, Directrice générale par intérim.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, Michel Cliche, à 19h30.

Lecture de l'avis de convocation par Monsieur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Stéphanie Côté, Directrice générale par intérim de la municipalité de Clerval :

Que vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du conseil de ladite municipalité qui sera tenue le 4 mai 2021.

Au lieu ordinaire des sessions, à 19h30.

Il sera pris en considération le sujet suivant :

1. Nomination directrice générale

Donné à Clerval, ce 30e jour du mois d'avril 2021.

2. ORDRE DU JOUR

2021-05-01 IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, APPUYÉ par Gaétan St-Jean. et résolu :

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adoptée

3. NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE

2021-05-02 Attendu que Stéphanie Côté occupe le poste de Directrice
Générale / Secrétaire-trésorière par intérim depuis un certain temps;

Attendu que Stéphanie Côté satisfait aux exigences du poste;

En conséquence, il est proposé par Nicole Therrien, appuyé par Jean-Marc Bélanger et résolu de nommer Madame Stéphanie Côté au titre Directrice Générale et occupera également les fonctions de secrétaire-trésorière et responsable des demandes concernant la loi sur l'accès à l'information, aux conditions entendues par les parties, déposées au dossier de l'employée.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-05-03 L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Chantal Mélançon à 19h32.

Stéphanie Côté — Michel Cliche

Stéphanie Côté
Directrice générale par intérim

Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».